

Transfert CET vers votre plan d'Épargne Retraite Entre le 1^{er} juin et le 7 juillet 2024

Le Plan d'épargne retraite, PERCOL ou PERO (pour les cadres) est géré par Natixis Interparagne.

Si vous avez alimenté votre CET, tous les ans, vous pouvez **transférer 70 heures maximum** de votre CET vers ce PERCOL (ou PERO) pour vous constituer une épargne qui sera bloquée jusqu'à votre départ à la retraite et qui bénéficiera d'avantages fiscaux spécifiques.



Si vous effectuez ce transfert, il apparaîtra sur la fiche de paie de juillet prochain.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Easyrh ou **renseignez-vous auprès des militants CFE-CGC.**

**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,
Ensemble, défendons notre avenir**

Les militants CFE-CGC

